



MAIRIE DE LAHAS  
32130

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 24 MAI 2014

### PRÉSENCE

L'an deux mille quatorze, le 24 du mois de mai à 17h, le conseil municipal de Lahas, dûment convoqué le 19 avril 2014, s'est réuni sous la présidence de Gérard FAURÉ, Maire.

Étaient présents : Thierry BIRAN, Yves-Marie CORFA, Laure COSTANTINI, Pierre DANOS, Marie-Josée DARRÉ, Nicolas DESTIEUX, Jeanine LAIRLE, Muriel LEBOURGEOIS, Éric MENON et José SIMORRE.

Pierre DANOS a été désigné secrétaire de séance.

### DÉBUT DE SÉANCE

17h00

### ORDRE DU JOUR

- Validation commission communale des impôts directs
- Questions diverses

### VALIDATION COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Le conseil municipal doit délibérer pour constituer la CCID dans les deux mois qui suit l'élection du conseil municipal. Une liste de 24 noms de contribuables de Lahas doit être renvoyée en Préfecture, qui désignera ensuite les 6 titulaires et les 6 suppléants.

#### Titulaires

1. BIRAN Pierre
2. CASTAING Francis
3. LAFFITEAU Francis
4. BUSQUÈRE Françoise
5. POMMADÉ Joëlle
6. BONALDO Sylvain
7. DALLA NORA Marc
8. ROUCH Jean-Pierre
9. JULIAN Jean
10. BROQUÈRE Bénédicte
11. SENTGÈS André
12. MAYBON ép SAHUGUÈDE Annie

#### Suppléants

1. DUMONT Maurice
2. LASSERRE Christian
3. MONCLUS Thierry
4. GOURDAIN José
5. SANSAS Marc
6. MOULIS José
7. BAQUÉ Thierry
8. CACCIABUÉ Pierre
9. STIGLIANI Paul
10. CASTAING Denis
11. FAURÉ Georges
12. DUMONT Christiane

**11 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre.**

## QUESTIONS DIVERSES

---

- Proposition de délégués pour participer aux commissions de la Communauté de Communes des COTEAUX ARRATS GIMONE.

Commission finances : Jeanine (titulaire) et Éric (suppléant).

Commission développement économique et aménagement du territoire : Thierry (Titulaire) et Nicolas (suppléant).

Commission voirie : José (titulaire) et Yves-Marie (suppléant).

Commission sociale : Muriel (titulaire) et Marie-Josée (suppléant).

Commission tourisme et internet: Pierre (titulaire) et Laure (suppléant).

- Lecture du courrier de Raymond VALL (Sénateur du Gers) rappelant la loi 2005 sur l'accessibilité aux bâtiments public par les personnes handicapés. Le délai d'application de cette loi a été repoussé. Il faudra reprendre le dossier pour la salle des fêtes et l'église.
- Constitution du bureau de vote des élections européennes du 25 mai.

## FIN DE SÉANCE

---

18h30

